



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-22069>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-22069**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Montpellier Méditerranée Métropole

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE LA FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE AUX TARIFS REGLEMENTES DE VENTE CESML

Description : Contrat de concession pour le service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente pour les quartiers "les hauts de Massane" et "Thériaque" de la commune de Montpellier, conclu par Montpellier Méditerranée Métropole avec la coopérative d'électricité de Saint Martin de Londres pour une durée de 25 ans à compter du 1er janvier 2024.

Identifiant de la procédure : 8239c1f2-fa1b-4972-9c15-a86d3c1528c9

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65300000 Distribution d'électricité et services connexes

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : CONCESSION POUR LE SERVICE PUBLIC DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EXPLOITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE LA FOURNITURE D'ENERGIE ELECTRIQUE AUX TARIFS REGLEMENTES DE VENTE CESML

Description : Le service public concédé concerne le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité et la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente aux clients raccordés au réseau public de distribution. Les articles L111-52 et L111-54 du Code de l'énergie précise que les entreprises locales de distribution d'électricité gèrent le service public de la distribution d'électricité sur leurs zones de desserte exclusive. la Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres (CESML) qui dispose d'une zone de desserte exclusive sur les quartiers "les hauts de Massane" et "rue Thériaque" de la commune de Montpellier.

Identifiant interne : M3D0123TE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65300000 Distribution d'électricité et services connexes

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le contrat est consultable dans le respect des secrets protégés par la loi; pour plus d'informations sur les modalités de cette consultation, contact : DAJCP Service coordination et expertise de la commande publique, 1 place Georges FRECHE, 34 267 Montpellier Cedex 2, Tel + 33 4 34 46 68 49

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : La concession est attribuée dans le cadre de droits d'exclusivité confiés à la CESML, entreprise locale de distribution, par la réglementation nationale.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La concession est attribuée dans le cadre de droits d'exclusivité confiés à la CESML, entreprise locale de distribution, par la réglementation nationale.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les voies et délais de recours sont : Référé contractuel (articles L551-13 et suivants du code de justice administrative) à introduire après la signature du contrat dans les délais prévus à l'article R551-7 du code de justice administrative. Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles assorti le cas échéant de demandes indemnitaires : ce recours doit être exercé dans un délai maximum de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Montpellier Méditerranée Métropole

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui signe le marché : Montpellier Méditerranée Métropole

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 39,253,987 EUR

Attribution directe :

Justification de l'attribution directe : Le marché ne peut être exécuté que par un opérateur économique particulier en raison de la protection de droits exclusifs, notamment de droits de propriété intellectuelle

Autre justification : Conformément aux articles L.111-52, L.121-4 et L.121-5 du Code de l'énergie, ces missions sont obligatoirement confiées aux entreprises locales de distribution d'électricité qui disposent de droits exclusifs sur leur zone de desserte.

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres

Offre :

Identifiant de l'offre : offre coopérative St Martin de Londres

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Contrat CESML

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/12/2023

Date de conclusion du marché : 29/12/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

Organisation qui signe le marché : Montpellier Méditerranée Métropole

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Adresse postale : 6 rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 0467548100

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Montpellier Méditerranée Métropole

Numéro d'enregistrement : 24340001700022

Adresse postale : 1 place Georges Frêche

Ville : Montpellier cedex 2

Code postal : 34067

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : dsp@montpellier3m.fr

Téléphone : 0467136000

Adresse internet : <http://www.montpellier3m.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Coopérative d'Electricité de Saint Martin de Londres

Numéro d'enregistrement : 77558846000029

Adresse postale : route du littoral

Ville : Saint Martin de Londres

Code postal : 34380

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : dsp@montpellier3m.fr

Téléphone : 0467666766

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8914c755-a6dc-4016-9953-bd74a9277842 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/02/2024 à 09:13

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/02/2024